

La glace-neige du Ventoux : une ressource forestière des communes de piémont

par 'Ada ACOVITSIÓTI-HAMEAU

***Parmi les nombreux produits que
procurent les espaces forestiers
méditerranéens, il en est un
pour le moins original :
la "glace-neige".
Spécialité des communes
de piémont, ce fut une ressource
forestière comme une autre
jusqu'à la fin du XIX^e siècle.
Les aménagements liés à cette
activité ont, comme tous les
usages, marqué les paysages
d'autrefois, dont ceux du Ventoux.***

Aînée des montagnes isolées françaises par son altitude (1912 m) et emblématique de la Provence rhodanienne intérieure par l'amplitude de ses variations climatiques et les particularités de son environnement naturel¹, le Ventoux barre l'horizon au nord-est du Vaucluse avec sa crête de calcaire blanc que l'on compare souvent à un sommet constamment enneigé. Si cette comparaison n'est qu'une image, la montagne peut, dans les faits, rester par endroits couverte de neige une grande partie de l'année. Cette neige fait l'objet d'un commerce qui nous est connu depuis le deuxième quart du XVII^e siècle et qui disparaît définitivement à l'extrême fin du XIX^e siècle. Les communes de Bedoin, de Monteux et de Malaucène en font une spécialité, la première surtout dont les habitants sont sollicités de façon récurrente pour la fourniture de neiges et glaces à Carpentras, Arles, Nîmes, Beaucaire, Montpellier, Aix ou Avignon. Pendant l'Ancien Régime, les villes provençales portuaires de Toulon et de Marseille ont aussi parfois recours aux services des paysans-marchands du Ventoux. Cela arrive par temps de pénurie de glace sur leur territoire de fourniture habituel à cause de gels insuffisants et/ou de sécheresses prolongées. Au XIX^e siècle, les concessionnaires de la neige de Bedoin écoulent une partie de leur récolte à Marseille.

La neige commercialisée est utilisée en tant que glace à rafraîchir (refroidir les boissons, conserver les aliments, confectionner des mets glacés : crèmes, mousses et sorbets) et sert pour des usages médicaux (fièvres, contusions) et pour les marchés de gros (boucheries, halles aux poissons). Il s'agit d'une neige compactée et gelée à cœur que les négociants des Préalpes ou de la Montagne Noire appellent « glace-neige ». Les archives d'Italie la nomment « neve ghiacciata ». Pour le Ventoux, on parle de « neiges pilées », tassées donc et damées dans des dépressions naturelles ou dans des fosses creusées de main d'homme à flanc de montagne. Localement, ces fosses sont appelées « conserves ». Leurs formes et dimensions sont variables : excavations de 20 m de côté sur

1 - NDLR - A ce propos, le massif du Canigou (2784 m) pour l'altitude et l'isolement et le pic de Nore dans la montagne Noire, pour les variations climatiques, tiennent bien la comparaison !

3 m de profondeur pour Malaucène, fosses circulaires de 6 m de diamètre et de 4 m de profondeur pour Bedoin. Une fois remplie, la « conserve » est recouverte de branches et de feuillages et la neige ainsi conditionnée se garde jusqu'en été. Ces réservoirs se trouvent généralement dans les terres boisées. Toutefois, des réservoirs pour la conservation de la matière gelée existent aussi dans ou près de villages (à Monteux, à Malaucène, à Mormoiron) ou dans le périmètre de domaines et de châteaux (celui de la Tour d'Aigues par exemple). Ces glaciers sont encore visibles ou possibles à situer par des renseignements transmis par voie orale (témoins visuels) ou par écrit (érudits locaux). Il n'est pas impossible (comme certains auteurs le suggèrent) qu'une production de glace sur bassins de gel artificiels existe en liaison avec ces bâtiments. Cette production devait compléter et, même, concurrencer l'apport de glace-neige depuis les pentes du Ventoux. La concurrence de la « glace de plaine » est l'une des causes évoquées pour les difficultés que rencontre le commerce de la neige du Ventoux à partir des années 1870.

La mainmise des habitants de Bedoin sur ce commerce est perceptible dès les premières mentions de l'activité. Une « licence » de fourniture accordée à Beaucaire en 1632 pour la période des foires annuelles de Saint-François (fin septembre) et de Sainte-Madeleine (fin juillet), fait déjà état de neiges et glaces amenées par barque via le Rhône en provenance du Dauphiné et du Comtat dont les habitants sont

« accoutumés » à ce genre de négoce. Par la suite (années 1702, 1765, 1774), plusieurs fermiers chargés de cette fourniture supplémentaire et parallèle au circuit habituel sont des « gens de Bedoin, lieu du dit Comtat ». En 1765, il s'agit d'Isidore Gravier qui fournit la glace-neige du 15 juillet au 15 août au prix de 11 deniers la livre : un peu plus cher qu'en Arles et qu'à Toulon (prix moyen dans ces villes : 6 à 8 deniers), et au même prix qu'à Marseille pour la même époque. Le prix baisse légèrement après l'été. Ces neiges venues par le fleuve « répandent la liesse » dans l'enceinte de la foire de Beaucaire et assurent la réception convenable des invités et hôtes de marque susceptibles de faire marcher les affaires. Plusieurs autres villes utilisent la ressource du Ventoux et/ou du Dauphiné selon les circonstances. C'est le cas pour Arles en 1702, où les « glaces étrangères » sont réceptionnées par les consuls qui organisent eux-mêmes le conditionnement du produit et embauchent des vendeurs au détail. A la même époque, des convois ponctuels approvisionnent parfois Aix ou Avignon. Les villes de Nîmes et de Montpellier reçoivent des chargements du Ventoux via Beaucaire, la première par charrois, la deuxième par la voie des canaux et des étangs qui font arriver la glace-neige à Pont Juvénal, aux portes de la ville. Parfois, les archives mentionnent la fonte, inévitable, du produit pendant le transport. Ces mentions relatent probablement des faits exceptionnels. En 1769, la neige prise à Bedoin arrive à Beaucaire diminuée de moitié. Elle est acheminée malgré tout plus loin : vers Nîmes, Montpellier et, même, Toulouse. En 1772, des 400 livres chargées au Ventoux seules 20 livres arrivent à bon port à Montpellier. Malgré ces inconvénients et malgré l'opposition des fermiers en titre, la fourniture de glace-neige depuis les pentes du Ventoux continue pendant tout l'Ancien Régime. Des chargements partent même vers l'Ardèche où ils desservent, occasionnellement, les villes de Viviers et de Privas.

A côté de ce commerce opportuniste, un circuit de fourniture régulier depuis le Ventoux approvisionne Carpentras. Les archives de la ferme de neige ou glace de cette ville en témoignent. Les baux sont annuels, couvrent la période de 1707 à 1776 et mettent en scène les enchères, les règlements pour l'approvisionnement depuis la montagne, la distribution en ville (la « débite ») et le profil des fermiers et détaillants. Pendant vingt ans, les habitants de

Photo 1 :
Vue du Ventoux



Bedoin ont l'exclusivité de la fourniture et font la vente au détail eux-mêmes ou par l'intermédiaire d'un associé qui reste sur le lieu de consommation. Les enchérisseurs agissent en solitaires ou en équipes de sociétaires et bénéficient souvent de la caution d'un Carpentrasien qui s'occupe, dans ce cas, de la vente en ville. Au début, les détaillants sont agréés par les consuls. Plus tard, dès 1713, ils peuvent être aussi choisis par les adjudicataires. A partir de 1737, des entrepreneurs de Monteux et des commerçants de Carpentras enlèvent également les enchères ou font partie des équipes gagnantes, mais les gens de Bedoin dominent largement. Le monopole de ces entrepreneurs pour Carpentras est protégé. En contrepartie, ils sont passibles d'amendes si la glace manque. La période de fourniture dure de Pâques ou du premier mai à la Toussaint ou (après 1730-1735) de juillet à la Toussaint. Le détaillant a le devoir de veiller sur l'état des bassines, balances et poids confiés par la communauté. Les dispositions prises à Bedoin, même pour tirer profit de la source d'approvisionnement, n'apparaissent pas dans les archives de Carpentras. Étant données l'ampleur et la facilité de ces prélèvements, il semble plausible de soutenir que les habitants de Bedoin opèrent dans l'espace inculte et boisé géré par la communauté, la terre gaste où ils exercent, habituellement, leurs droits d'usage. Est-ce que la communauté réglementait l'exploitation de la neige comme c'était le cas pour le bois, les écorces, les glands ou les herbages ? La documentation disponible n'en parle pas.

En effet, pendant tout l'Ancien Régime, dans le Midi de la France, neige et glace ne sont généralement pas comptées parmi les avantages en nature retirés des terres exploitées collectivement. L'existence de privilèges exclusifs accordés ou monnayés par le roi limite, pour les habitants et les conseils des communautés, les possibilités de tirer profit de la matière gelée formée dans les espaces incultes et boisés. En revanche, au XIX^e siècle, neige et glace figurent, en Provence, parmi les revenus forestiers mais en tant que « produits accessoires » ou « menus ». C'est à ce titre que l'exploitation des fosses à neige revient en honneur à Bedoin en 1848 pour ne disparaître qu'en 1898. Pendant cette période, neuf fosses creusées dans la forêt communale sont proposées à l'exploitation. La récolte de neige est concédée pour une durée de cinq ans et pour un prix qui varie de 115 à 950 francs



Photo 2 :
Vestige de glacière dans une hêtraie (Région des Marches en Italie centrale)
Photo D.A.

par an. L'entrepreneur prend en charge les frais de remplissage et de transport, est autorisé à utiliser morts-bois, branchages et feuillages pour conditionner les chargements et tenu responsable pour les dommages que pourrait subir la forêt pendant ces opérations et pendant le charriage. Les agents des Eaux et Forêts veillent sur la bonne marche de ces entreprises et c'est grâce à leurs rapports que nous connaissons leur activité. C'est d'ailleurs un inspecteur des Eaux et Forêts d'Avignon, M. de Ponchy, qui a effectué la première étude sur le sujet en 1936. Dans les années 1860, la production est estimée à 1 500 tonnes par an, occupe une dizaine d'entrepreneurs et est majoritairement écoulée vers Marseille. Hormis Bedoin, une seule autre commune bénéficie de ce commerce : celle d'Aurel. Quelques résér-

Photo 3 :
Vue du Mont Ventoux



voirs sis à Malaucène sont exploités par des habitants de Bedoin.

Dès les années 1870, la glace-neige du Ventoux connaît des difficultés financières. La concurrence se fait tant avec la glace d'usine qu'avec la glace « de rivière » (plus dure et compacte). La glace des Alpes (provenant d'une eau qui gèle sur des « lacs » aménagés, qui est donc comparable à la glace « de rivière ») arrive aux villes consommatrices par voie ferrée. Au Ventoux, les autorités se résignent à ne percevoir le prix de l'amodiation qu'une année sur deux, mais les candidats aux enchères se raréfient. La dernière concession (1898) est conclue à l'amiable pour le prix annuel minime de 51 francs. Dès 1936, M. de Ponchy, tire la sonnette d'alarme pour ce patrimoine, les « conserves » se comblant petit à petit et se couvrant de végétation. Qu'importe ! La neige et le Ventoux restent des éléments indissociables.

A.A.-H.

Références bibliographiques

ACOVITSÍÓTI-HAMEAU A., 1984 (re-éd. augmentées 1991, 2001), L'artisanat de la glace en Méditerranée Occidentale, Supplément n°1 au *Cahier de l'ASER*, Méounes-lès-Montrieux, 128p.
ACOVITSÍÓTI-HAMEAU A. (dir.), 1996, De neiges en glaces, Actes de la première rencontre internationale sur le commerce et l'artisanat de la glace (Brignoles, 1994), Supplément n°5 au *Cahier de l'ASER*, Méounes-lès-Montrieux, p. 205-227

ACOVITSÍÓTI-HAMEAU A., 1996, « Boire frais : entre nécessité et spéculation. Modes d'exploitation de la glace naturelle en Basse et Moyenne Provence », dans Acovitsíóti-Hameau A. (dir.), *De neiges en glaces*, op.cit., p. 211-227

ACOVITSÍÓTI-HAMEAU A., 2006, Le commerce de l'eau gelée et les montagnards : pratiques et représentations, dans G. Boëtch, H. Corvot (dir.), *L'Homme et l'Eau en milieu montagnard*, Ed. des Hautes-Alpes, Coll. Anthropologie des populations alpines, p. 69-84

CARRU D., 1996, Les glaciers d'Avignon à l'époque moderne. Notices archéologiques préliminaires, dans Acovitsíóti-Hameau A. (dir.), *De neiges en glaces*, op.cit., p. 189-196

DUBLED H., 1977, Le bail de la neige ou glace à Carpentras au XVIII^e siècle, Bibliothèque Inguimbertaine, n° 95, Carpentras

DUMOULIN J., 1995, Communes et pâturage forestier en Provence au XIX^e siècle : le témoignage de la comptabilité communale, *Provence Historique*, t. XLVI, n°183, p. 57-96

DURAND G.G., 1996, Exploitation et commercialisation de la glace naturelle du Mont Ventoux, dans Acovitsíóti-Hameau A. (dir.), *De neiges en glaces*, op.cit., p. 167-170

Forêt Méditerranéenne, numéro spécial « Le Mont Ventoux », Tome XXVIII, numéro 4, décembre 2007.

GRAVIER Mireille, 2006, Paysans et Paysages du Ventoux, Centre Méditerranéen de l'Environnement, Ed. du Toulourenc, Brantes, 96p.

MONCHY (de) (R.), 1936, Les anciennes exploitations des glaciers dans le Vaucluse, *Bulletin de la société d'étude des sciences naturelles du Vaucluse*

MONTJARDIN R. et G., « Les glaciers de l'Hérault et du Languedoc », dans 'Ada Acovitsíóti-Hameau (dir.), *De neiges en glaces*, op.cit., p.177-188

Résumé

Apprécié pour son environnement physique et le pittoresque des villages alentour, le Ventoux est moins connu, actuellement, pour le commerce de la neige. Depuis la fin de la Renaissance jusqu'à 1900, cette activité a été une spécialité de plusieurs localités situées au pied de la montagne. Le village de Bedoin figure en tête de liste. Récoltée sur les pentes boisées, la neige était tassée dans des fosses, recouverte de végétaux et conservée tout au long de l'hiver. Elle était transportée à la belle saison vers les lieux de consommation : plusieurs villes et bourgs de la Provence et du Languedoc. Les aménagements liés à l'activité marquaient autrefois les paysages du Ventoux et l'administration forestière assumait leur gestion.

Summary

Snow and ice from the Ventoux : forestry resource from the mountain's lower villages

Appreciated for its physical environment and for the picturesqueness of its surrounding villages, the Ventoux range is, at the present time, less well-known for its trade in ice and snow. From the end of the Renaissance to 1900, this activity was a speciality of many places located towards the foot of the mountain. The village of Bedoin figures at the forefront. Gathered on wooded slopes, the snow was packed down in pits, covered with grass and branches and thus conserved throughout winter. It was transported in summer for consumption in the various towns and cities of the Provence and Languedoc regions. In the past, modifications linked to this activity stamped the Ventoux landscape while the Forestry Administration looked after their management.